



Victhom Bionique humaine

**États financiers consolidés
aux 31 décembre 2008 et 2007**

Rapport des vérificateurs	2
États financiers consolidés	
Résultats consolidés et résultat étendu	3
Surplus d'apport et déficit consolidés	4
Flux de trésorerie consolidés	5
Bilans consolidés	6
Notes complémentaires	7 à 21

Rapport des vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Aux actionnaires de
Victhom Bionique Humaine inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Victhom Bionique Humaine inc. aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états des résultats et du résultat étendu consolidés, du surplus d'apport et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que les vérifications soient planifiées et exécutées de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2008 et 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

/S/ Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.¹

Québec, le 20 février 2009 (29 avril 2009 pour la note 18)

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 9640



Victhom Bionique humaine

Résultats consolidés et résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Revenus	<u>2 286 468</u>	<u>2 271 600</u>
Charges		
Frais de recherche et développement	10 100 239	8 513 547
Crédits d'impôt et subventions	(1 098 782)	(1 031 191)
Frais généraux et administration	2 429 071	2 552 777
Frais financiers	5 791 885	(585 615)
	<u>17 222 413</u>	<u>9 449 518</u>
Dévaluation d'actifs incorporels (note 8)	1 344 444	-
	<u>18 566 857</u>	<u>9 449 518</u>
Perte nette et résultat étendu	<u>16 280 389</u>	<u>7 177 918</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	<u>98 412 072</u>	<u>82 046 201</u>
Perte nette par action de base et diluée	<u>0,165</u>	<u>0,087</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 14 contient des renseignements supplémentaires sur les résultats consolidés.



Victhom Bionique humaine

Surplus d'apport et déficit consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
SURPLUS D'APPORT		
Solde au début	9 884 497	7 535 941
Bons de souscription émis dans le cadre d'un appel public à l'épargne	-	2 024 866
Rémunération à base d'actions :		
Options d'achat d'actions acquises (note 12)	173 961	325 437
Options d'achat d'actions exercées	-	(1 747)
Solde à la fin	<u>10 058 458</u>	<u>9 884 497</u>
DÉFICIT		
Solde, tel que présenté précédemment	(41 491 722)	(31 730 043)
Retraitement relatif à la correction d'une erreur (note 10)	3 168 926	585 165
Solde, tel que retraité	(38 322 796)	(31 144 878)
Perte nette	(16 280 389)	(7 177 918)
Solde à la fin	<u>(54 603 185)</u>	<u>(38 322 796)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



Vichthom Bionique humaine

Flux de trésorerie consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(16 280 389)	(7 177 918)
Éléments hors caisse :		
Rémunération à base d'actions (note 12)	173 961	325 437
Intérêt sur les débetures convertibles	2 709 313	2 482 774
Fluctuations du taux de change sur les débetures convertibles (note 10)	3 288 836	(2 583 761)
Amortissement des immobilisations corporelles	730 624	694 266
Dévaluation des actifs incorporels	1 344 444	-
Amortissement des actifs incorporels	62 767	72 600
Variations d'éléments du fonds de roulement	(683 282)	1 971 453
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(8 653 726)</u>	<u>(4 215 149)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements à court terme	(3 000 000)	-
Immobilisations corporelles	(284 909)	(170 846)
Actifs incorporels	(150 563)	(375 625)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 435 472)</u>	<u>(546 471)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Prêt à demande	765 000	(820 000)
Remboursement de la dette à long terme	-	(30 978)
Émission d'actions et de bons de souscription, après déduction des frais	-	11 556 121
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>765 000</u>	<u>10 705 143</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(11 324 198)	5 943 523
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	<u>12 442 377</u>	<u>6 498 854</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	<u>1 118 179</u>	<u>12 442 377</u>
Intérêts payés	24 456	15 048
Les opérations non monétaires des activités de financement se détaillent comme suit :		
Émission d'actions liée aux éléments suivants :		
Exercice d'options d'achat d'actions	-	1 747
Paiement d'intérêts dus sur les débetures convertibles	1 306 194	1 302 624
Émission de bons de souscription	-	2 024 866
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :		
Liquidités auprès de la Banque Nationale du Canada	221 495	675 802
Titres du marché monétaire, intérêt annuel de 2,97 %, échéant le 28 janvier 2009	896 684	-
Acceptation bancaire, intérêt annuel de 4,65 %, échue le 3 janvier 2008	-	2 748 954
Acceptation bancaire, intérêt annuel de 4,54 %, échue le 23 janvier 2008	-	1 096 864
Titres du marché monétaire, intérêt annuel de 3,98 %, échus le 1er avril 2008	-	7 920 757
	<u>1 118 179</u>	<u>12 442 377</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



Victhom Bionique humaine

Bilans consolidés

Aux 31 décembre

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 118 179	12 442 377
Placements à court terme (note 5)	3 001 033	-
Débiteurs (note 6)	2 347 209	1 293 916
Frais payés d'avance	428 850	174 980
	<u>6 895 271</u>	<u>13 911 273</u>
Immobilisations corporelles (note 7)	1 955 291	2 401 006
Actifs incorporels (note 8)	8 444 457	9 701 105
	<u>17 295 019</u>	<u>26 013 384</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Prêt à demande (note 9)	765 000	-
Créditeurs et charges à payer	2 110 708	1 307 162
Revenus reportés	16 398	195 030
	<u>2 892 106</u>	<u>1 502 192</u>
Composante passif des débetures convertibles (note 10)	16 413 460	11 721 505
	<u>19 305 566</u>	<u>13 223 697</u>
CAPITAUX PROPRES (négatif)		
Composante capitaux propres des débetures convertibles (note 10)	1 551 780	1 551 780
Capital-actions (note 11)	40 982 400	39 676 206
Surplus d'apport	10 058 458	9 884 497
Déficit	(54 603 185)	(38 322 796)
	<u>(2 010 547)</u>	<u>12 789 687</u>
	<u>17 295 019</u>	<u>26 013 384</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Daniel Johnson
Président

/s/ Nitin Kaushal
Administrateur



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, fait partie du secteur des dispositifs médicaux et se spécialise dans le développement et la commercialisation de dispositifs bioniques visant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de certaines dysfonctions physiques. La Société compte deux divisions. La division Neurobionix développe des dispositifs bioniques implantables à boucle fermée « CLS », pour mesurer (lire) et stimuler l'activité des nerfs périphériques dans le but de restaurer des fonctions physiologiques, y compris des implants neurosensibles et des neurostimulateurs. La division Biotronix développe des produits candidats biomécatroniques visant à supporter ou remplacer des membres périphériques dans ce qu'il est convenu d'appeler le marché de l'orthétique et de la prothétique.

2 - POURSUITE DE L'EXPLOITATION

Ces dernières années, la Société a subi des pertes d'exploitation et a un fonds de roulement négatif. De plus, la Société s'attend à avoir besoin de capitaux supplémentaires pour assurer le développement et la mise en marché de ses produits. La capacité de la Société à générer à l'avenir des revenus et des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation dépend de plusieurs facteurs, dont sa capacité à obtenir de nouveaux financements et à faire accepter ses produits par les organismes de réglementation et par le marché. La Société aura besoin de financement complémentaire pour assurer la poursuite de son exploitation et de son développement et mener des essais cliniques. En conséquence, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation peut être sérieusement mise en doute.

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose que la Société sera capable de réaliser ses actifs et acquitter ses passifs dans le cours normal de ses affaires. La Société croit que la transaction décrite dans la note 18, qui est soumise à l'approbation des porteurs de débentures et des actionnaires de la Société, lui fournira des liquidités suffisantes pour satisfaire ses besoins de trésorerie pour assurer la poursuite de ses opérations. Par conséquent, ces états financiers ne reflètent pas les ajustements potentiellement requis pour la valeur comptable rapportée des éléments d'actif et de passif, des revenus et des charges, et la classification au bilan si la Société n'était pas en mesure de poursuivre son exploitation conformément au l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. Tous les soldes et opérations intersociétés importants ont été éliminés aux fins de la consolidation.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Adoption de nouvelles conventions comptables

En vigueur :

En date du 1er janvier 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté de nouvelles normes comptables qui affectent uniquement l'information à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société. Les nouvelles normes comptables sont les suivantes :

En juin 2007, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », afin d'exiger de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimum de douze mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter.



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Le nouveau chapitre établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la Société et la façon dont il est géré.

En décembre 2006, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation » qui traitent de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers.

Conventions comptables futures :

En février 2008, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement du chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et du chapitre 3450, « Frais de recherche et développement ». Divers changements ont été apportés à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA dans un but d'uniformité. Le nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. En conséquence, la Société adoptera les nouvelles conventions pour son exercice débutant le 1er janvier 2009. Les conventions relatives aux écarts d'acquisition restent inchangées par rapport aux conventions contenues dans l'ancien chapitre 3062. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur ses états financiers consolidés. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ce nouveau chapitre ait une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les placements à court terme dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et leur amortissement est calculé en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode dégressive et les taux annuels qui suivent :

	Taux
Équipement informatique	30%
Mobilier et équipement	20%

L'amortissement des améliorations locatives est calculé en fonction du terme de chaque contrat de location selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Actifs incorporels

Les brevets sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans débutant dans l'exercice au cours duquel les produits développés sont mis en marché.

La technologie acquise est comptabilisée au coût d'acquisition. La technologie sera amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de dix ans débutant dans l'exercice au cours duquel les produits développés seront mis en marché.

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Frais d'émission d'actions

Les frais de financement liés à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction de la valeur du produit des actions ordinaires émises.

Actifs et passifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, tous les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et passifs financiers provenant de certaines transactions avec des parties apparentées. Les coûts de transaction liés aux actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans les résultats et présentés comme frais financiers. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, placements détenus jusqu'à échéance, emprunts et débiteurs augmentent la valeur comptable des actifs financiers connexes. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers connexes. Les achats ou cessions réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et passifs financiers sont mesurés et comptabilisés comme suit :

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont mesurés à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats. Les variations de la juste valeur comptabilisées dans les résultats comprennent les intérêts et dividendes, les gains ou pertes de change, ainsi que les gains ou pertes réalisés ou non réalisés, et sont présentées comme frais financiers. La Société traite les équivalents de trésorerie et les placements à court terme comme étant détenus à des fins de transaction parce qu'elle considère que l'information financière générée par cette classification est plus pertinente dans la prise de décision et permet de mieux évaluer la performance de la Société.

Les actifs financiers disponibles à la vente, à l'exception des placements en actions dans des sociétés fermées, sont mesurés à leur juste valeur. Les gains et pertes connexes non réalisés sont comptabilisés comme autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que ces gains ou pertes soient réalisés ou qu'une moins-value des actifs financiers soit durable. Quant aux actifs financiers disponibles à la vente en devises étrangères, les gains et pertes sont compris dans les gains ou pertes non réalisés comptabilisés comme autres éléments du résultat étendu.

Les placements en actions dans des sociétés fermées sont mesurés au coût.

Lorsqu'un placement est vendu ou subit une perte de valeur, le gain ou la perte accumulé dans le résultat étendu est alors reclassé dans les revenus à titre de frais financiers.

Les placements détenus jusqu'à échéance, les emprunts, les débiteurs et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif (y compris toute perte de valeur, dans le cas d'actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés comme frais financiers. Les comptes clients et autres débiteurs sont classés comme prêts et créances. Les créditeurs et les charges à payer ainsi que le prêt à demande et les débiteurs convertibles sont classés comme autres passifs financiers.

Constatation des revenus

Aux termes d'ententes de licences commerciales, la Société doit atteindre des objectifs de développement pour ses produits et services selon un calendrier pré-établi, et ce au bénéfice de la tierce partie. Les revenus sont constatés dans l'état des résultats au moment où ils sont gagnés. L'entente ne prévoit pas de modalités de remboursement dans le cas où le produit ne serait pas commercialisé.

Les revenus tirés de toutes autres ententes de recherche et développement sont comptabilisés, selon le contrat signé par les parties, lorsque les produits et/ou les services sont livrés et acceptés par le client.



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les transactions d'investissements sont comptabilisées à la date de la transaction et les revenus qui en résultent sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont inscrits selon le nombre de jours correspondant à la durée de l'investissement durant la période.

Conversion de devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif de sociétés canadiennes et d'entités étrangères intégrées libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan et les éléments non monétaires sont convertis au taux d'origine. Les revenus et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, sauf en ce qui concerne l'amortissement, qui est converti au taux historique. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Frais de recherche et développement et crédits d'impôt à l'investissement

Les frais de recherche sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont reportés lorsqu'ils respectent les critères généralement reconnus jusqu'à concurrence du montant dont la récupération peut raisonnablement être considérée comme certaine.

Les crédits d'impôt à l'investissement relatifs aux frais de recherche et développement sont comptabilisés en réduction de ces frais au cours de l'exercice où les frais sont engagés. Ceux relatifs aux immobilisations corporelles sont présentés à l'encontre des immobilisations corporelles et sont virés graduellement aux résultats au fur et à mesure que les immobilisations corporelles en cause sont amorties. Les crédits d'impôt à l'investissement doivent être examinés et approuvés par les autorités fiscales. Les montants accordés pourraient différer des montants comptabilisés.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions, qui est décrit à la note 12. Une charge au titre de la rémunération est constatée à l'égard de ce régime pour les options d'achat d'actions émises à compter du 10 janvier 2003. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options et tout surplus d'apport lié à ces options sont portés au crédit du capital-actions.

Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le résultat net disponible pour les porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les titres ou autres contrats visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions et des bons de souscription. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des débetures convertibles.

Les débetures convertibles, les bons de souscription et les options d'achat d'actions n'ont pas été inclus dans le calcul du résultat dilué par action pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007, puisque la Société a présenté des pertes et que l'inclusion de ces titres aurait un effet antidilutif.

Impôt sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. La Société constate une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, d'après l'information disponible, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou que la totalité de l'actif d'impôts futurs ne sera pas réalisée.



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

4 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la Société diffère du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Perte nette	<u>(16 280 389)</u>	<u>(7 177 918)</u>
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 30,90 % (32,02 % en 2007)	(5 031 000)	(2 298 000)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Actifs d'impôts futurs non constatés	3 301 000	2 699 000
Pertes autres qu'en capital expirées	123 000	-
Rémunération à base d'actions	54 000	104 000
Intérêts sur les débetures convertibles	569 000	496 000
Fluctuations du taux de change sur les débetures convertibles	1 016 000	(827 000)
Variation attribuable au redressement du taux d'imposition	439 000	263 000
Crédits d'impôt à la recherche et développement selon les états financiers	(340 000)	(330 000)
Amortissement des frais de financement	(109 000)	(161 000)
Dépenses non déductibles et autres éléments	(22 000)	54 000
Impôts sur les bénéfices	<u>-</u>	<u>-</u>

Les actifs et les passifs d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital	6 617 000	5 067 000
Frais de recherche et développement	9 762 000	8 262 000
	<u>16 379 000</u>	<u>13 329 000</u>
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	404 000	446 000
Autres actifs	124 000	333 000
	<u>528 000</u>	<u>779 000</u>
	<u>15 851 000</u>	<u>12 550 000</u>
Provision pour moins-value	(15 851 000)	(12 550 000)
Actifs d'impôts futurs nets	<u>-</u>	<u>-</u>

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

4 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (suite)

L'actif d'impôts futurs provenant des pertes d'exploitation n'est pas inscrit aux états financiers. Ces pertes et écarts temporaires déductibles susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs s'établissent comme suit :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
Montant des pertes fiscales à reporter jusqu'en :		
2009	1 185 000	1 184 000
2010	1 383 000	1 086 000
2014	4 480 000	3 554 000
2015	1 940 000	2 076 000
2026	3 550 000	3 547 000
2027	5 898 000	4 058 000
2028	<u>2 725 000</u>	<u>6 344 000</u>
	21 161 000	21 849 000
Frais de recherche et développement admissibles à reporter sur une période indéterminée	30 347 000	35 857 000
Montant des écarts temporaires à reporter sur une période indéterminée	<u>1 710 000</u>	<u>1 710 000</u>
	<u>53 218 000</u>	<u>59 416 000</u>

De plus, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement d'un montant d'environ 104 000 \$ disponible jusqu'en 2012, 728 000 \$ jusqu'en 2013, 952 000 \$ jusqu'en 2014, 1 095 000 \$ jusqu'en 2015, 1 258 000 \$ jusqu'en 2026, 1 150 000 \$ jusqu'en 2027 et 1 502 000 \$ jusqu'en 2028.

5 - PLACEMENTS À COURT TERME

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Papier commercial, portant intérêt à 1,58 % annuellement, échéant en juin 2009	<u>3 001 033</u>	<u>-</u>

6 - DÉBITEURS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir (1)	2 301 982	1 076 780
Taxes à la consommation	45 227	105 717
Comptes clients	-	61 292
Autres	-	50 127
	<u>2 347 209</u>	<u>1 293 916</u>

(1) En janvier 2009, la Société a reçu 1 034 104 \$ pour les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2007.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	1 674 547	1 155 877	518 670
Mobilier et équipement	2 235 790	1 296 902	938 888
Améliorations locatives	1 491 798	994 065	497 733
	<u>5 402 135</u>	<u>3 446 844</u>	<u>1 955 291</u>

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	1 475 064	980 321	494 743
Mobilier et équipement	2 150 364	1 073 657	1 076 707
Améliorations locatives	1 491 798	662 242	829 556
	<u>5 117 226</u>	<u>2 716 220</u>	<u>2 401 006</u>

8 - ACTIFS INCORPORELS

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Brevets	1 430 203	135 367	1 294 836
Technologie acquise	7 149 621	-	7 149 621
	<u>8 579 824</u>	<u>135 367</u>	<u>8 444 457</u>

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Brevets	1 370 299	72 600	1 297 699
Ententes de licences commerciales	1 253 785	-	1 253 785
Technologie acquise	7 149 621	-	7 149 621
	<u>9 773 705</u>	<u>72 600</u>	<u>9 701 105</u>

En 2008, la Société a acquis pour 143 010 \$ (338 737 \$ en 2007) en brevets et inscrit une dévaluation de 83 106 \$.

Durant le deuxième trimestre 2008, la direction a décidé d'abandonner les projets en cours de développement en lien avec les ententes de licences commerciales. Par conséquent, la direction a comptabilisé une dévaluation de 1 261 338 \$ pour la totalité de la valeur capitalisée des ententes de licences commerciales. Cet actif incorporel se rattache à des projets secondaires de la division Neurobionix et la dévaluation est présentée à même les frais de recherche et développement.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

9 - FACILITÉS DE CRÉDIT

Au cours du troisième trimestre 2008, la Société a obtenu des facilités de crédit totalisant 1 615 000 \$ auprès d'une banque canadienne. Les facilités de crédit se composent : i) d'un prêt à demande de 765 000 \$, garanti par les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2007, et ii) d'un prêt à demande de 850 000 \$, garanti par les crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 2008. Les facilités de crédit sont garanties par une hypothèque de premier rang de 1 665 000 \$ sur l'universalité des biens de la Société à l'exception de la propriété intellectuelle, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,5 % (5,0 %), échéant à la réception desdits crédits d'impôt à l'investissement à recevoir. En janvier 2009, le prêt à demande de 765 000 \$ a été remboursé avec l'encaissement des crédits d'impôt à l'investissement de 2007.

Selon les conditions de ces facilités de crédit, la Société est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers et les respectait au 31 décembre 2008. En février 2009, les facilités de crédit et la garantie associée ont été annulées à la demande de la direction.

10 - DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le tableau suivant montre les variations survenues au cours des exercices :

	Composante passif \$	Composante capitaux propres \$
Solde au 31 décembre 2006 (a)	14 866 103	1 551 780
Présentation des frais de financement reportés à l'encontre des débentures convertibles	(1 027 528)	-
Reclassement pour la période précédente relatif au chapitre 3855, « Instruments financiers »	(128 294)	-
Reclassement relatif à la correction d'une erreur	(585 165)	-
Intérêts théoriques	2 482 774	-
Intérêts versés	(1 302 624)	-
Gain sur taux de change	(2 583 761)	-
Solde au 31 décembre 2007	<u>11 721 505</u>	<u>1 551 780</u>
Intérêts théoriques	2 709 313	-
Intérêts versés	(1 306 194)	-
Perte sur taux de change	3 288 836	-
Solde au 31 décembre 2008	<u>16 413 460</u>	<u>1 551 780</u>

(a) Débentures émises pour une valeur nominale totale de 18 354 000 \$, non garanties, portant intérêt au taux de 7 % (taux effectif de 17,12 %), échéant le 22 mars 2010. Les composantes passif et capitaux propres représentaient initialement 15 084 379 \$. La tranche restante de 3 269 621 \$ représente la juste valeur des bons de souscription attribués, constatée à titre de surplus d'apport. La Société a payé 1 590 411 \$ en frais de financement, qui ont été comptabilisés en réduction de la composante passif. Les débentures sont convertibles en actions ordinaires de la Société au gré du détenteur en tout ou en partie et à tout moment. Le prix de conversion est fixé à 1,35 \$.

Tous les remboursements du principal doivent se faire en dollars américains au taux fixe de 1,2104 \$ CAN pour chaque 1,00 \$ US, ce qui représente 15 163 582 \$ US. Au 31 décembre 2008, le principal des débentures convertibles converti en dollars canadiens représentait 18 469 243 \$.

La composante passif des débentures convertibles correspond à la valeur actualisée, à la date d'émission, des paiements en espèces d'intérêt et de capital exigibles selon les modalités des débentures convertibles, actualisés au taux d'intérêt qui s'appliquerait à un titre d'emprunt, sans option de conversion, comportant une échéance et des risques comparables. La composante capitaux propres représente la valeur attribuée à la différence entre le montant émis et la composante passif.



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

10 - DÉBENTURES CONVERTIBLES (suite)

Correction d'une erreur dans les précédents états financiers

Durant le troisième trimestre 2008, la Société a découvert une anomalie comptable dans ses précédents états financiers consolidés publiés pour les exercices 2005 à 2007. Les débetures convertibles ont une valeur nominale de 18 354 000 \$ CAN et les intérêts semestriels sont exigibles en dollars canadiens, mais tous les remboursements du principal doivent se faire en dollars américains au taux fixe de 1,2104 \$ CAN pour chaque 1,00 \$ US. Par conséquent, le passif monétaire en devises étrangères aurait dû être converti depuis le début au taux de change en vigueur à la fin des périodes. Ce retraitement n'a pas eu d'incidence sur les liquidités. La Société a décidé de retraiter ses états financiers 2007 comme suit :

	31 décembre 2007
<u>Bilans</u>	\$
Composante passif des débetures convertibles	(3 168 926)
Déficit	3 168 926
<u>État des résultats</u>	
Frais financiers	(2 583 761)
Perte nette	(2 583 761)
Perte nette par action de base et diluée	(0,032)
<u>État du déficit</u>	
Solde, tel que présenté précédemment	585 165

Pour l'année 2008, les fluctuations du taux de change US/CAN ont généré une perte non monétaire de 3 288 836 \$ sur la composante passif des débetures convertibles. Au 31 décembre 2008, la perte cumulative sur taux de change liée à la composante passif des débetures convertibles était de 119 910 \$.

11 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, avec droit de vote et participantes.

Émis et payé

Le tableau suivant montre les variations survenues au capital-actions de la Société au cours des exercices.

	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au 31 décembre 2006	52 592 440	28 840 579
Émission d'actions dans le cadre d'un appel public à l'épargne, déduction faite des frais de 834 517 \$	35 323 156	9 503 724
Émission d'actions liée aux intérêts dus sur les débetures convertibles	7 810 218	1 302 624
Exercices d'options d'achat d'actions	166 667	29 279
Solde au 31 décembre 2007	95 892 481	39 676 206
Émission d'actions liée aux intérêts dus sur les débetures convertibles	27 196 442	1 306 194
Solde au 31 décembre 2008	123 088 923	40 982 400



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

11 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Au cours du premier trimestre 2007, la Société a conclu un financement à base d'actions et de bons de souscription auprès de divers investisseurs. La Société a émis 35 323 156 unités au prix unitaire de 0,35 \$ comme suit : chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier donne droit au porteur de souscrire une action ordinaire au prix de 0,45 \$ pendant trois ans. La juste valeur des bons de souscription a été établie à 1 870 888 \$ ou 0,106 \$ par bon de souscription au moyen de la méthode de répartition proportionnelle. La Société a émis 1 233 675 bons de souscription comportant les mêmes caractéristiques à titre de commissions pour ce financement pour une juste valeur de 153 978 \$. Aucune action n'était comprise dans ce paiement. Au total, la juste valeur des bons de souscription émis dans le financement était de 2 024 866 \$.

En 2007, les dépenses reliées aux émissions d'actions et de bons de souscription se sont élevées à 988 495 \$. La juste valeur des bons de souscription est comptabilisée en surplus d'apport.

Bons de souscription

Dans le cadre de ses opérations de financement, la Société a émis à des investisseurs des bons de souscription leur donnant droit d'acquérir des actions à un prix prédéterminé. Chaque bon de souscription émis permet l'achat d'une action ordinaire de la Société.

Au moment de l'émission, la juste valeur des bons émis dans le cadre du financement est constatée en réduction du capital-actions lorsque des actions sont émises ou est constatée en réduction de la dette. La contrepartie est constatée au bilan à titre de surplus d'apport.

Aucun bon de souscription n'a été émis en 2008. En 2007, la juste valeur de chaque bon de souscription attribué est estimée à la date de l'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : volatilité prévue de 60 %, taux d'intérêt sans risque de 3,91 %, aucun dividende prévu et durée prévue de 3 ans. La juste valeur moyenne pondérée des bons de souscription attribués en 2007 est de 0,13 \$.

Les bons de souscription en circulation à la fin des exercices ainsi que la variation au cours des exercices sont résumés dans le tableau suivant :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 31 décembre 2006	7 613 511	1,58
Attribués	18 895 253	0,45
Échus	(543 822)	1,35
En circulation au 31 décembre 2007	<u>25 964 942</u>	<u>0,76</u>
En circulation au 31 décembre 2008	<u>25 964 942</u>	<u>0,76</u>

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

11 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Au 31 décembre 2008, les bons de souscription suivants étaient en circulation :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,45 \$ à 0,61 \$	18 895 253	1,21	0,45
1,48 \$ à 1,60 \$	7 069 689	1,25	1,60
<u>0,45 \$ à 1,60 \$</u>	<u>25 964 942</u>	<u>1,22</u>	<u>0,76</u>

12 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le conseil d'administration peut attribuer des options d'achat d'actions à des administrateurs, des dirigeants, des employés-clés et des consultants dont les services sont retenus par la Société. Le conseil d'administration détermine, à sa discrétion, les conditions d'exercice, s'il y a lieu, l'échéance des options et le nombre d'options à attribuer. Le prix d'exercice des options d'achat d'actions est fondé sur la valeur marchande des actions ordinaires de la Société à la clôture des marchés lors de la séance qui précède immédiatement la date de leur attribution.

En 2008, la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées est estimée à la date de l'attribution au moyen du modèle d'évaluation Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : volatilité prévue de 60 % (même qu'en 2007), taux d'intérêt sans risque de 3,71 % (4,23 % en 2007), aucun dividende prévu et durée prévue de 6 ans (même qu'en 2007). La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées en 2008 est de 0,07 \$ (0,13 \$ en 2007).

La situation du régime d'options d'achat d'actions de la Société à la fin des exercices ainsi que la variation au cours des exercices sont résumées dans le tableau suivant :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au 31 décembre 2006	4 575 729	0,98
Attribuées	4 075 000	0,22
Exercées	(166 667)	0,17
Annulées	<u>(2 176 062)</u>	<u>0,97</u>
En circulation au 31 décembre 2007	<u>6 308 000</u>	<u>0,51</u>
Attribuées	2 065 000	0,12
Annulées	<u>(1 500 000)</u>	<u>0,46</u>
En circulation au 31 décembre 2008	<u>6 873 000</u>	<u>0,40</u>
Pouvant être exercées au 31 décembre 2008 (3 520 884 à 0,72 \$ en 2007)	<u>4 322 391</u>	<u>0,55</u>

En 2008, la Société a comptabilisé une charge de 173 961 \$ (325 437 \$ en 2007) à titre de rémunération à base d'actions.



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

12 - RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

Au 31 décembre 2008, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré
			\$
0,04 \$ à 0,06 \$	65 000	9,83	0,04
0,07 \$ à 0,10 \$	150 000	9,50	0,10
0,11 \$ à 0,15 \$	1 750 000	9,42	0,12
0,16 \$ à 0,24 \$	2 175 000	8,85	0,16
0,25 \$ à 0,36 \$	1 000 000	8,33	0,32
0,37 \$ à 0,53 \$	468 000	4,04	0,53
0,54 \$ à 0,78 \$	100 000	7,88	0,63
0,79 \$ à 1,13 \$	80 000	6,29	0,94
1,14 \$ à 1,65 \$	1 085 000	5,79	1,38
<u>0,04 \$ à 1,65 \$</u>	<u>6 873 000</u>	<u>8,09</u>	<u>0,40</u>

Au 31 décembre 2008, les options d'achat d'actions suivantes pouvaient être exercées :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
0,04 \$ à 0,06 \$	18 959	0,04
0,07 \$ à 0,10 \$	55 729	0,10
0,11 \$ à 0,15 \$	645 833	0,12
0,16 \$ à 0,24 \$	1 170 432	0,16
0,25 \$ à 0,36 \$	725 000	0,32
0,37 \$ à 0,53 \$	468 000	0,53
0,54 \$ à 0,78 \$	78 125	0,63
0,79 \$ à 1,13 \$	75 313	0,93
1,14 \$ à 1,65 \$	1 085 000	1,38
<u>0,04 \$ à 1,65 \$</u>	<u>4 322 391</u>	<u>0,55</u>

L'attribution des droits peut se faire par étape comme suit : a) au cours d'une période de 36 mois, à raison d'au plus un tiers des options étant acquises au cours de 12 mois, b) 25 % à la signature et le solde sur trois ans à raison d'un tiers par année, c) 20 % à la signature et le solde sur trois ans à un taux de 30 %, 25 % et 25 % respectivement par année.

13 - ENGAGEMENT

La Société s'est engagée, d'après un contrat de location échéant le 30 septembre 2009, à verser une somme de 188 228 \$ pour des locaux.



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

14 - INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Frais de recherche et développement (1)	9 629 647	7 952 745
Amortissement des immobilisations corporelles	730 624	694 266
Amortissement des actifs incorporels	62 767	72 600
Rémunération à base d'actions	173 961	325 437
Frais financiers		
Intérêts créditeurs sur les actifs détenus à des fins de transaction	(286 228)	(576 119)
Intérêts sur le prêt à demande et les débetures convertibles	2 720 904	2 495 970
Perte sur taux de change liée à l'exploitation	32 540	55 552
Perte (gain) sur taux de change lié(e) à la composante passif des débetures convertibles	3 288 836	(2 583 761)
Autres frais financiers	35 833	22 743
	<u>5 791 885</u>	<u>(585 615)</u>

(1) Les frais de recherche et développement sont présentés après déduction de la rémunération à base d'actions, de l'amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des actifs incorporels.

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Politiques de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan. Les actifs et passifs financiers de la Compagnie se composent de débiteurs, de créditeurs et de débetures convertibles.

Juste valeur

Aux 31 décembre 2008 et 2007, la juste valeur des espèces, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. La juste valeur des débetures convertibles se rapproche de leur valeur comptable.

Risque de crédit

Le risque encouru par la Société lié au recouvrement a trait à notre partenaire en Islande. La direction considère que le risque lié au recouvrement est faible en raison de la nature des activités économiques de notre partenaire.

Les actifs financiers qui exposent potentiellement la Société à un risque de crédit consistent en trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et débiteurs. Au 31 décembre 2008, la Société dispose de 221 495 \$ (4 521 620 \$ en 2007) en trésorerie et équivalents de trésorerie auprès d'une institution financière reconnue et de 896 684 \$ (7 920 757 \$ en 2007) en titres du marché monétaire. La direction considère le risque de crédit de la Société comme étant faible.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas faire face à ses obligations financières au moment requis ou ne puisse le faire qu'à un coût excessif. La Société finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, l'utilisation de ses facilités de crédit et l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les actifs, les passifs et les flux de trésorerie.



Victhom Bionique humaine

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les débetures convertibles viennent à échéance en mars 2010 et la Société doit verser des intérêts tous les six mois. La direction considère que le risque de liquidité est faible, ses obligations financières pouvant être honorées par l'émission de capital-actions ou par d'autres transactions financières (voir note 18).

Risque de change

La Société est exposée au risque de change, ses revenus et ses dépenses étant libellés en devise américaine. La Société n'effectue pas de couverture de change, puisque les revenus en devise américaine sont utilisés pour payer les achats effectués dans cette même devise. La direction considère que le risque de change est faible.

Au 31 décembre 2008, la Société avait des éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères comprenant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 101 424 \$ US (391 052 \$ US en 2007), des débiteurs de 0 \$ US (58 367 \$ US en 2007), et des créditeurs de 423 473 \$ US (218 877 \$ US en 2007).

La Société est exposée au risque de change sur le remboursement du principal des débetures convertibles, qui doit se faire au taux fixe de 1,2104 \$ CAN pour chaque 1,00 \$ US (voir note 10). Une fluctuation du taux de change de 5 % générera un gain ou une (perte) de 758 180 \$.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur le prêt à demande. La direction considère que les fluctuations des taux d'intérêt n'auront pas d'impact significatif. En janvier 2009, la Société a remboursé le prêt à demande.

16 - POLITIQUE FINANCIÈRE LIÉE À LA STRUCTURE DU CAPITAL

La Société gère le capital dans le but : 1) de préserver la capacité de la Société de poursuivre le développement de ses dispositifs médicaux; 2) d'investir des liquidités afin d'obtenir un revenu en intérêts maximum; et 3) de maintenir une structure de capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les capitaux propres, la dette à long terme, les débetures convertibles, et la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société gère la structure du capital en surveillant chaque semaine l'utilisation qu'elle fait de ses liquidités et les engagements à court terme qu'elle a à l'égard de ses obligations financières.

Afin de maximiser les efforts de développement continu qu'elle déploie, la Société ne déclare pas de dividendes.

La politique d'investissement de la Société est d'investir ses liquidités dans des titres négociables de premier ordre comportant des échéances diverses, choisis en fonction du calendrier prévu des dépenses nécessaires à la poursuite de ses activités.

Bien que la Société ne soit soumise à aucun besoin en capitaux imposé, elle est soumise à certaines clauses restrictives dans son entente de facilité de crédit, qui sont mesurées tous les trimestres. Au 31 décembre 2008, la Société respectait la totalité des clauses restrictives, à savoir: i) ratio du fonds de roulement minimal de 2/1; ii) encaisse minimum (y compris les investissements à court terme) de 1 700 000 \$, et iii) valeur nette tangible minimale (y compris les débetures convertibles) de 5 000 000 \$.

17 - INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte deux secteurs d'exploitation isolables, tels que définis dans la note 1, qui ont été déterminés sur la base du fait que : 1) les décisions opérationnelles et l'analyse de performance interne sont réalisées séparément pour chacune des deux divisions; 2) des produits spécifiques sont développés par des équipes distinctes et visent des marchés différents; et 3) le secteur Biotronix génère la quasi-totalité des revenus de la Société.

Notes complémentaires

Aux 31 décembre 2008 et 2007

17 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Durant l'exercice 2008, la Société a enregistré des revenus provenant de paiements non remboursables de redevances par anticipation pour un montant de 2 185 618 \$ (2 215 134 \$ en 2007), d'activités de soutien pour un montant de 51 302 \$ (33 774 \$ en 2007), et d'autres sources pour un montant de 49 548 \$ (22 692 \$ en 2007). Les revenus provenaient principalement d'une société européenne œuvrant dans le domaine des appareils médicaux et située en Islande.

La quasi-totalité des immobilisations corporelles sont situées au Canada.

Les résultats d'exploitation pour l'exercice sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Biotronix	Neurobionix	Total
	\$	\$	\$
Revenus	2 276 362	10 106	2 286 468
Charges			
Frais de recherche et développement	2 283 053	9 161 630	11 444 683
Crédits d'impôt et subventions	(398 426)	(700 356)	(1 098 782)
	<u>1 884 627</u>	<u>8 461 274</u>	<u>10 345 901</u>

18 - ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En date du 30 avril 2009, la Société a annoncé la conclusion d'une entente visant à établir une coentreprise (« *joint venture* ») avec Otto Bock HealthCare GmbH (« Otto Bock ») afin de développer et de commercialiser les produits actuellement en cours de développement par la division Neurobionix de Victhom.

Dans le cadre de cette transaction, Victhom transférera la totalité des actifs de sa division Neurobionix vers une nouvelle entité, en même temps qu'Otto Bock procédera à un placement en actions pour un montant total de 30 M \$ CAN dans la coentreprise. L'investissement initial de 12,5 M \$ CAN par Otto Bock fera en sorte qu'à la clôture de la transaction, la nouvelle entité sera détenue par Otto Bock à raison de 55,6 % et par Victhom à raison de 44,4 %. L'entente de partenariat prévoit également un apport additionnel par Otto Bock de 17,5 M \$ CAN au cours des trente prochains mois, montant qui servira principalement à financer le développement du système Neurostep[®] mais aussi de produits visant d'autres indications.

La valeur de l'investissement par Victhom représentant la totalité de l'actif de la division Neurobionix à transférer dans le partenariat a été établie à 10 M \$ CAN. Cet investissement générera un gain d'environ 1,4 M \$ CAN. Victhom estime que la valeur comptable de cet actif sera de 8,6 M \$ CAN, montant principalement composé des actifs incorporels et des immobilisations corporelles.

Conditionnellement à la transaction avec Otto Bock, Victhom convertira, par voie de plan d'arrangement aux termes de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, ses débetures convertibles portant intérêt au taux de 7 % pour un montant en capital de 18,4 M \$ CAN échéant en mars 2010, dans une nouvelle catégorie d'actions privilégiées, sur la base de 12,5 actions privilégiées (pré-consolidation) par dollar de capital converti, et consolidera ses actions ordinaires sur la base de 10 pour 1. Le transfert de la totalité des actifs de la division Neurobionix se fera également par voie de plan d'arrangement.

Victhom entend tenir deux assemblées distinctes pour ses actionnaires et pour ses porteurs de débetures au début du mois de juin afin d'obtenir certaines approbations relativement au plan d'arrangement ci-dessus et à la création de la coentreprise. De plus amples détails sur le plan d'arrangement et sur la transaction avec Otto Bock seront communiqués dans une circulaire d'information de la direction, laquelle devrait être diffusée auprès des actionnaires et des porteurs de débetures d'ici au milieu du mois de mai. Outre l'approbation des actionnaires et des porteurs de débetures, la prise d'effet de la transaction visant la création de la coentreprise et le plan d'arrangement est conditionnelle à l'agrément des tribunaux aux termes de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et à la réception de la totalité des approbations réglementaires et boursières nécessaires.

19 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.